

- **quartiers, ménages et individus - par une combinaison d'interventions structurelles et de réponses adaptées.**
- **Une action coordonnée des États, des donateurs, des organisations humanitaires et des acteurs du développement est nécessaire** pour répondre aux besoins à court et à long terme des déplacés internes et leur permettre de trouver une solution durable. A cet effet, un engagement constructif avec les États en facilitant les forums de partage d'expériences et de bonnes pratiques, et en mobilisant les organismes sous-régionaux et régionaux, est important.
- **Les Sociétés nationales, de concert avec le CICR et la Fédération internationale, sont prêtes à aider les États** à intensifier les initiatives visant à lutter contre les déplacements internes, conformément aux cadres nationaux et internationaux pertinents, sur la base de leurs mandats respectifs et conformément aux Principes fondamentaux du Mouvement.

#### Autres informations

Visitez le site officiel des Assemblées statutaires à l'adresse [www.rcrcconference.org](http://www.rcrcconference.org) pour lire la résolution du Conseil des Délégués de 2019 et vous inscrire à l'engagement de la 33e Conférence internationale.

Pour plus d'informations sur le déplacement interne, scannez le code QR ci-dessous:



#### Détails de contact:

##### CICR

**Angela Cotroneo**, Conseiller mondial pour les déplacements internes

**Malvika Verma**, Associée à l'Unité de la protection de la population civile

##### FICR

**Tiziana Bonzon**, Migration & Déplacement, Responsable Mondiale

**David Fisher**, Gestionnaire, Unité Politique, Recherche & Diplomatie

## NOTE D'INFORMATION À L'INTENTION DES SOCIÉTÉS NATIONALES SUR LES DÉPLACEMENTS INTERNES POUR LES RÉUNIONS STATUTAIRES DE 2019

### Pourquoi le déplacement interne est-il un sujet de discussion à l'Assemblée 2019 des Réunions Statutaires ?



Fin 2018, quelque 41,3 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur de leur propre pays en raison de conflits et de violences, et 17,2 millions étaient nouvellement déplacées en raison de catastrophes (IDMC). Ces chiffres sont un rappel brutal de l'échec de la prévention, du traitement et de la réduction des déplacements.

Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) ont souvent des besoins spécifiques d'assistance et de protection liés à leur situation. Beaucoup sont déracinés depuis des mois ou des années, incapables de reconstruire leur vie et de trouver des solutions durables. Le déplacement interne est l'un des défis mondiaux les plus urgents d'aujourd'hui.



Le Mouvement s'emploie depuis longtemps à lutter contre les déplacements internes dans le contexte des conflits armés, des catastrophes et d'autres situations d'urgence liés aux effets des changements climatiques. Mais elle peut et doit faire plus. Cela peut se faire par une mise en œuvre plus rigoureuse de la politique actuelle du Mouvement en matière de déplacement interne,

Le Conseil des Délégués de 2019 et la 33ème Conférence Internationale offrent une occasion opportune pour le Mouvement de se réunir autour du thème du déplacement interne, de réaffirmer notre engagement et de clarifier notre position et nos priorités à travers deux volets :

- Une résolution pour le Conseil des Délégués : Renforcement de la mise en œuvre de la politique du Mouvement en matière de déplacement interne : Dix ans plus tard
- Une session de mise en lumière sur " migration et déplacement " lors de la 33e Conférence internationale et un engagement modèle

## Résolution pour le Conseil des Délégués (2019 CdD) Renforcement de la mise en œuvre de la politique du Mouvement en matière de déplacements internes : Dix ans plus tard

La résolution met l'accent sur les domaines d'engagement critiques suivants :

- Mieux répondre aux déplacements internes urbains - un nombre important de personnes déplacées vivent en milieu urbain, en dehors des camps, mais la réponse à leurs besoins et à ceux des communautés d'accueil reste insuffisante ;
- Renforcer les efforts visant à prévenir les conditions qui conduisent aux déplacements internes - notamment par le respect du DIH dans les situations de conflit armé et par des initiatives de réduction des risques de catastrophe et de résilience dans toutes les situations et pour atténuer les effets du changement climatique.
- Renforcer la protection pendant le déplacement - notamment en prenant des mesures pour réduire les risques auxquels les personnes déplacées peuvent être confrontées à chaque phase du déplacement et en appliquant effectivement l'"approche de protection minimale" de la protection dans le cadre du Mouvement ;
- Renforcer l'appui aux solutions durables, afin de permettre un retour sûr, volontaire et digne, l'intégration locale dans les sites actuels ou la réinstallation dans une autre partie du pays selon les souhaits et les priorités des déplacés internes.

### Modèle d'engagement pour la 33e Conférence internationale (33CI) Renforcement de la réponse aux déplacements internes

L'objectif de l'engagement type est de renforcer l'action coordonnée des États et de leurs Sociétés nationales en :

- Prévenir l'apparition de conditions conduisant au déplacement ;
- Renforcer la réponse aux besoins à court et à long terme des personnes déplacées et des communautés d'accueil ;
- Permettre des progrès plus réguliers vers la réalisation de solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

Les principales mesures à prendre pour atteindre ces objectifs sont les suivantes :

- Adopter de nouvelles lois et réglementations, ou modifier les lois et réglementations existantes, relatives à la prévention des déplacements et à la protection et à l'assistance aux personnes déplacées.
- Faciliter l'accès des personnes déplacées aux documents officiels ;
- Échanger avec d'autres États sur les bonnes pratiques, les enseignements et les défis à relever pour répondre aux besoins multiples des personnes déplacées et des communautés d'accueil.

## Que peuvent offrir les Sociétés nationales lors des réunions statutaires de 2019 ?



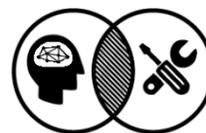
Catalyser, avec les Sociétés nationales sœurs, le soutien à la résolution du CdD afin qu'elle soit adoptée à l'unanimité lors du CdD de 2019.



Promouvoir la connaissance et l'action pour relever les défis liés aux déplacements internes par le biais d'un plaidoyer plus fort auprès des États et d'une coopération renforcée à l'échelle du Mouvement.



Coparrainer et soutenir l'engagement modèle pris lors de la 33ème Conférence internationale pour ouvrir la voie à une résolution sur les déplacements internes lors de la 34ème Conférence internationale.



Mettre en œuvre activement les engagements et les points d'action de la résolution de la CdD - notamment en soutenant le renforcement des capacités internes, en tirant parti des outils existants et en en développant de nouveaux, si nécessaire - et contribuer au suivi de sa mise en œuvre.

## Que voulons-nous demander aux États et que pouvons-nous leur offrir ? Messages clés pour le plaidoyer

- Grâce à la dynamique créée par le 20e anniversaire des Principes directeurs l'année dernière et le 10e anniversaire de la Convention de Kampala cette année, les déplacés internes figurent à nouveau en bonne place dans l'agenda politique. Pourtant, la réponse globale a besoin d'améliorations significatives. **Les États, les organisations humanitaires et de développement et les autres acteurs concernés doivent faire mieux pour prévenir les conditions qui conduisent aux déplacements internes et renforcer la protection, l'assistance et les solutions durables pour les déplacés internes.**
- **Nous devons travailler ensemble pour élaborer des réponses adéquates en milieu urbain**, en veillant à ce que personne ne passe à travers les mailles du filet. A cet effet, nous devons **aborder l'aide d'urgence et le renforcement de la résilience simultanément** dès le début du déplacement et **nous engager à différents niveaux - ville,**